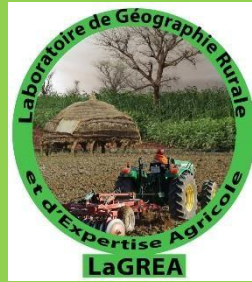




UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
(FASHS)



Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole
(LaGREA)

Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement
(J_GRAD)



ISSN : 1840-9962

N°002, décembre 2022

Volume 3

COMITE DE PUBLICATION

Directeur de Publication : Professeur Moussa GIBIGAYE

Rédacteur en Chef : Professeur Bernard FANGNON

Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)	TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo)
SINSIN Brice (UAC, Bénin)	SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso)	OGOOWALE Euloge (UAC, Bénin)
AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)	HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)
AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin)	CLEDJO Placide (UAC, Bénin)
TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)	CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France)
TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)	OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)
KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire)	ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)
GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin)	GONZALLO Germain (UAC, Bénin)
OFOUEME-BERTON Yolande (UMN, Congo)	KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)
CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France)	YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin)
SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)	HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin)
VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)	BABATOUNDE Sévérin (UAC, Bénin)

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N^o 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE		
N°	TITRES	Pages
1	DJOHY Gildas Louis, SOUNON BOUKO Boni, IDRISOU Yaya, DOSSOU Paulin Jésusin, YABI Jacob Afouda: <i>Co-conception d'un modèle conceptuel des stratégies et des pratiques d'utilisation des pâturages naturels pour l'alimentation des troupeaux bovins dans un contexte de changements climatiques</i>	05-22
2	DOSSO Yaya : <i>Commerce de ressources halieutiques et autonomisation financière des femmes dans la ville de Séguéla (Côte d'Ivoire)</i>	23-35
3	SEIDOU Abdel Hack, ZANNOU Sandé, VIGNINOU Toussaint : <i>Echanges frontaliers et structuration de l'espace dans le plateau au sud-est du Bénin</i>	36-50
4	DONGO Kouassi Toussaint, ATTA Kouacou Jean-Marie : <i>Analyse de l'évolution de la forêt classée de Songan DE 1986 à 2020 (Côte d'Ivoire)</i>	51-61
5	OUEDRAOGO Soumaïla, YAMEOGO Lassane : <i>Perceptions des agriculteurs de la région nord du Burkina Faso de l'usure des écosystèmes au carrefour des variabilités climatiques et de la dégradation des terres agricoles</i>	62-73
6	SAGNE Félix Sédar, SOUGOU Abdoulaye, DIA Amadou Tidiane, SY Baba, SY Boubou Aldiouma : <i>Cartographie diachronique de la dynamique spatio-temporelle des terres salées de la commune de Loul-Séssène, nord de l'estuaire du sine Saloum (Sénégal)</i>	74-91
7	ZANNOU DJOSSE Vincent, AHOMADIKPOHOU Louis, TOHOZIN Antoine Yves et ZINSOU Raphaël : <i>Contraintes de la production et de la commercialisation d'ananas biologique dans la commune de Tori-Bossito</i>	92-104
8	SOULEY Kabirou : <i>Impact de la culture du souchet sur les transactions foncières dans la commune rurale de Tchadoua au Niger</i>	105-116
9	BISSOU GUIKAHUE Daniel : <i>Espace maritime et émergence du tourisme dans les villages littoraux au sud-est de la Côte d'Ivoire</i>	117-127
10	AKINDELE ABANICHE Akibou et SODEGLA LEOBOUI Lazare : <i>Concepts des paramètres climatiques chez les Aja de la commune de Dogbo</i>	128-140
11	YEO NOGODJI Jean : <i>Orpaillage clandestin et recul de l'agriculture dans la sous-préfecture de Kokumbo</i>	141-160
12	SOW ALASSANE Seydou, NIANG Souleymane, SY Abou Amadou, FAYE CHEIKH Ahmed Tidiane, SY Boubou Aldiouma : <i>Réponse hydro-érosive et modélisation du fonctionnement hydro géomorphologique d'un bassin versant à forte dynamique structurale par ravinement : le bassin versant de Oourossogui (nord du Sénégal)</i>	161-179
13	ISSA Maman-Sani, OGOUWALE Romaric, LODOUHOUE KANNAYI Frédéric, VISSIN W. Expédit : <i>Caractérisation des risques hydro climatiques dans la bande côtière Avlékété-Togbin-Ouidah au sud Bénin (Afrique de l'Ouest)</i>	180-190

14	SAIDOU Abdoukarimou : <i>Analyse critique de la qualité des plans de développement communaux (PDC) au Niger : étude de cas des PDC de la zone du barrage hydro-électrique de Kandadji</i>	191-203
15	DJASRA Edmond, BOUYO KWIN Narem Jim et TCHÉKOTÉ Hervé : <i>Appuis des organisations non gouvernementales aux organisations paysannes dans la lutte contre la pauvreté dans le département du Mandoul oriental (Tchad)</i>	204-218
16	ALLOGHO-NKOGHE Fidèle : <i>Typologie de l'habitat et qualité de vie à Libreville (Gabon): vers un nouveau remodelage de l'espace urbain ?</i>	219-230
17	N'GORAN KOUAME Fulgence : <i>Pratique touristique et de loisirs dans les espaces péri-urbains dans la commune de Bouake : entre quête de quiétude et réappropriation du genre de vie rurale dans l'espace urbain</i>	231-242

IMPACT DE LA CULTURE DU SOUCHET SUR LES TRANSACTIONS FONCIERES DANS LA COMMUNE RURALE DE TCHADOUA AU NIGER

THIS STUDY FOCUSES ON THE IMPACT OF TIGER NUT CULTIVATION ON LAND TRANSACTIONS IN THE RURAL COMMUNE OF TCHADOUA IN NIGER

SOULEY Kabirou,

Département de Géographie, FLSH, Université André Salifou de Zinder, Niger Email:
kabsoul@gmail.com

RESUME

La présente étude porte sur l'impact de la culture du souchet sur les transactions foncières dans la Commune Rurale de Tchadoua au Niger. L'objectif de ce travail de recherche est d'analyser l'impact de la culture du souchet sur l'importance des transactions foncières dans cette localité. Les outils méthodologiques utilisés sont constitués de la recherche documentaire, de l'observation directe du terrain, de la collecte des données à travers des enquêtes quantitatives et qualitatives et enfin du traitement et analyse des données recueillies. Les résultats révèlent que la culture du souchet a une incidence économique certaine sur les conditions de vie de la population. Les résultats ont montré que l'expansion de cette culture rémunératrice engendre des mutations socio foncières à travers la disparition progressive des anciens modes d'accès à la terre vers des nouveaux modes d'accès monétarisés. Les résultats illustrent que dans l'ensemble des modes de transfert de droit, la location occupe la première place (30%), l'héritage (27%), aussi la vente (23%), puis la donation qui est en disparition (5%). Les résultats ont montré également le développement des risques d'insécurité foncière et sociale dans le bassin du souchet avec le grossissement de la classe des paysans sans terre (35%), l'augmentation des émigrants (41%) et le développement de la migration agricole (24%). L'Etat doit garantir une meilleure sécurité foncière aux ruraux comme une condition et un moyen pour un développement socio-économique durable.

Mots clés : Tchadoua, spéculation, foncier, culture, souchet

ABSTRACT.

The objective of this research work is to analyze the impact of tiger nut cultivation on the importance of land transactions in this locality. The methodological tools used consist of documentary research, direct observation of the field, data collection through quantitative and qualitative surveys and finally the processing and analysis of the data collected. The results show that the cultivation of tiger nut has a certain economic impact on the living conditions of the population. The results showed that the expansion of this remunerative culture generates socio-land mutations through the gradual disappearance of old modes of access to land towards new modes of monetarized access. The results illustrate that in all the modes of transfer of rights, the rental occupies the first place (30%), the inheritance (27%), also the sale (23%), then the donation which is in disappearance (5%). The results also showed the development of the risks of land and social insecurity in the Tigernut basin with the growth of the class of landless peasants (35%), the increase in emigrants (41%) and the development of migration. agricultural (24%). The State must guarantee better land security for rural people as a condition and a means for sustainable socio-economic development.

Keywords: Tchadoua, speculation, land, culture, tiger nut

INTRODUCTION

L'agriculture est considérée comme un secteur prioritaire dans les politiques de développement économique et social. Elle joue le rôle crucial de moteur de croissance et l'amélioration de sa

productivité pourrait avoir un impact sur la réduction de la pauvreté et le développement. Cette activité représente plus de 40 % du Produit Intérieur Brut (PIB) et constitue la principale source de revenus pour plus de 80 % de la population (Atlas, 2015). A l'instar, de plusieurs Régions du Niger, l'agriculture constitue aussi le principal levier de l'économie de celle de Maradi. Mais, il s'agit d'une agriculture extensive, consommatrice de l'espace et des écosystèmes, impactant l'environnement. La particularité de la Région sur le plan agricole reste cette alternance de plusieurs cultures qui marquent selon les périodes le paysage agraire. Il s'agit successivement de la culture de l'arachide et de celle du souchet dans le centre Sud de la région SAF/Maradi, (2020). Le taux d'accroissement est de 3,7%, tandis que la population est estimée à 4 160 232 habitants en 2017 (INS, 2018) contre 3 402 094 habitants en 2012. La densité moyenne était de 104,30 en 2019 (INS, 2020). Cette croissance démographique accélérée s'accompagne de changements socio-économiques importants dont entre autres : le passage d'une économie de subsistance à une économie de marché, le développement de l'économie monétaire et des logiques individualistes, l'essor des transactions foncières, l'individualisation des ressources, l'importance des apports de migration et des autres activités extra-agricoles, etc. (MOUSSA NABABA.O, 2020). L'agriculture est confrontée à plusieurs contraintes notamment l'aridité du climat, la désertification, la croissance démographique élevée et la crise foncière aiguë dans les zones à forte densité humaine, où le taux de pauvreté atteint jusqu'à 73,4% (LAWALLIS, 2011). Les superficies des terres emblavées de la région ont évolué de 2 881 300 ha en 1985 à 3 341 900 ha en 2015 soit une augmentation de 16% en 30 ans. Pourtant le potentiel cultivable reste de 2 476 680 ha soit 59,25% de la superficie régionale. Cette augmentation consécutive à la croissance rapide des populations s'est faite au détriment des espaces pastoraux et réserves forestières, (SAF/Maradi, 2020).

La commune rurale de Tchadoua dans le département d'Aguié est un cas assez illustratif. A travers son Chef-lieu, elle fut en son temps l'un des principaux bassins arachidiers du centre-sud du Niger, attesté d'ailleurs par l'installation d'une importante unité de décorticage. Tchadoua qui abrite encore les anciens magasins de stockage d'arachide, sera durablement marquée par la chute de la production de l'arachide, suite à des événements climatiques défavorables et aussi la concurrence dont l'huile d'arachide a fait l'objet en Europe. Ainsi, pour améliorer leur revenu, les producteurs de certaines régions du Niger ont adopté la culture de souchet (*Cyperus esculentus*), une plante vivace appartenant à la famille des Cypéracées (BORI.H et al, 2018).

Au Niger, la culture du souchet se pratique sur l'ancien bassin arachidier de la région de Maradi qui représente plus de 95% de la production nationale (ONG PEAMURU, 2013). Le souchet est une culture à valeur commerciale très importante au Niger qui intéresse de plus en plus les paysans Nigériens et surtout ceux de la région de Maradi (WAROUMA.A et al 2013). La Commune Rurale de Tchadoua, reconnue comme principale zone de culture du souchet, se trouve confrontée à un grand défi. Celui des transactions foncières, qui se caractérise par une tendance excessive à l'appropriation des terres et la monétarisation de toute l'économie face à l'engouement qui se développe autour de la culture du souchet. Ce qui a suscité le présent travail portant sur « la culture de souchet et les spéculations foncières dans la Commune Rurale de Tchadoua, Département d'Aguié ». Pour se faire, des questions de recherche suivantes sont posées : Quelle place occupe la culture du souchet dans le système de production agricole dans la Commune Rurale de Tchadoua ? Quel est l'apport de la culture du souchet dans l'amélioration des conditions socio-économiques des ménages ? Quels sont les impacts fonciers liés à la culture du souchet dans la Commune Rurale de Tchadoua ?

1. MATERIELS ET METHODE

Milieu d'étude : Commune Rurale de Tchadoua

La Commune Rurale de Tchadoua est Créée par la Loi N° 2002/012 du 11 juin 2002. Elle compte 113 villages, tribus et hameaux, dont 64 Villages Administratives.-Elle couvre une superficie d'environ 600 km². La Commune de Tchadoua est une zone à forte concentration humaine avec une densité élevée d'environ 192 hbt/ km² en 2022. Elle est limitée au Nord par la Commune Rurale de Sherkin Haoussa dans le Département de Mayahi, au Sud par les Communes Rurales de Jiratawa et de Dan Issa dans le

Département de Madarounfa, à l'Est par la Commune Urbaine d'Aguié et à l'Ouest par la Commune Rurale de Saé Saboua dans le Département de Guidan Roumdji (Figure 1).

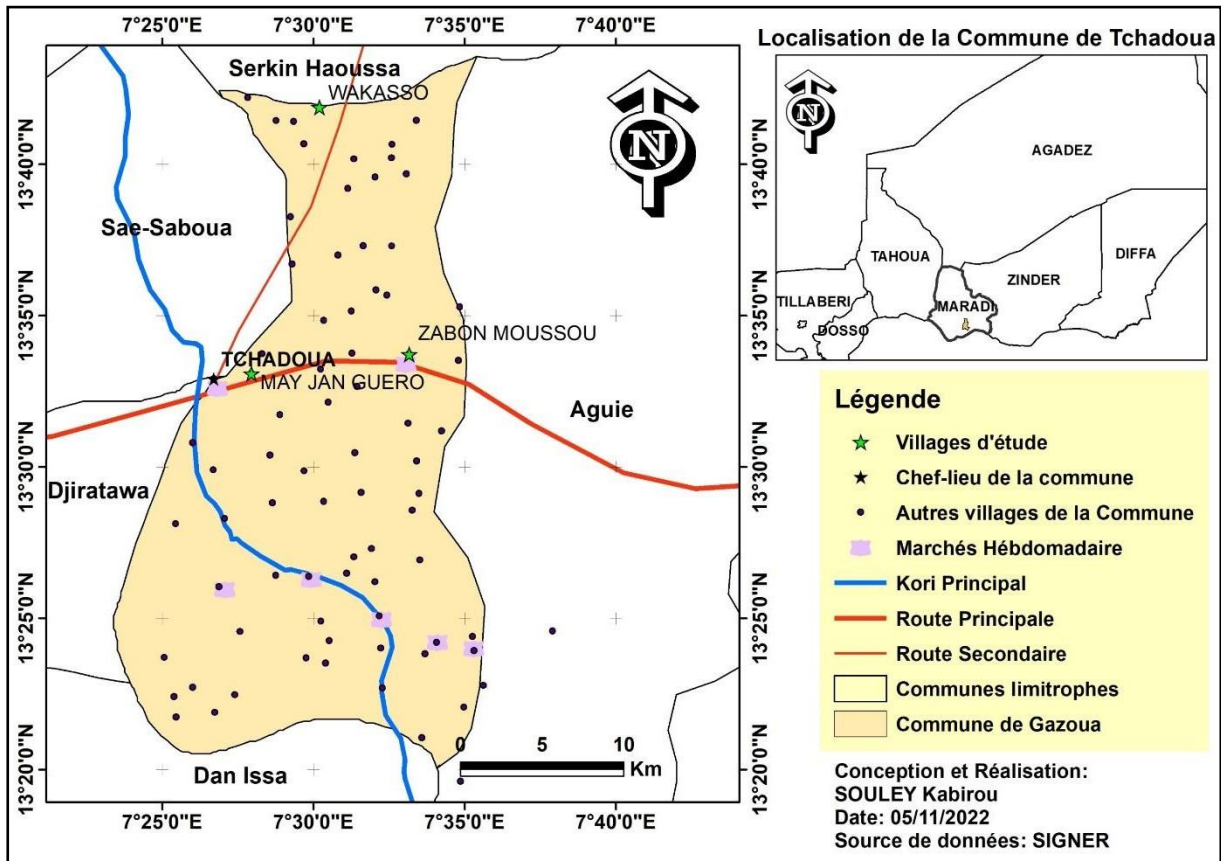


Figure 3 : Carte de localisation des sites de l'étude

Le Centre Sud de Maradi est une zone à fortes contraintes qui subit les effets du climat de type sahélien semi-aride caractérisé par une saison sèche et froide de novembre à février, une saison sèche et chaude de mars à mai avec des températures dépassant régulièrement 40° C, une saison pluvieuse de juin à octobre, mais avec des pluies très mal réparties dans le temps et l'espace (BOUBACAR Y et al, 2008). Le gardien pluviométrique varie du Nord au Sud de 400 à 600 mm, ce qui fait de Tchadoua l'une des communes les mieux arrosées de la Région de Maradi. Dans les vallées ou *Fadama*, les sols sont de types hydromorphe ou vertisols alors que sur les plateaux ou *Jigawa* de type ferrugineux tropicaux sur sable (erg ancien) et sur les glacis (*Guéza*) ils sont de type ferrugineux sur placage argilo-sableux (DODO.I, 2016).

En effet son réseau hydrographique est pauvre. La Commune ne dispose d'aucune mare permanente. Mais, il faut noter qu'elle dispose de mares semi permanentes dont les vocations sont réservées à l'abreuvement des animaux et aux carrières pour l'extraction du banco, sable et graviers nécessaires aux constructions. La Commune Rurale de Tchadoua disposait d'importantes ressources végétales dont les plus importantes sont localisées dans la forêt classée de Dan Kada qu'elle partage avec la Commune Urbaine d'Aguié. Mais avec la forte croissance démographique de cette commune, cette forêt est fortement dégradée et pratiquement mise en culture. **Aussi**, la faune s'est aujourd'hui considérablement retirée du fait de la dégradation et/ou de la destruction de son biotope. Elle se limite à quelques espèces non moins importantes telles que le lièvre, le chat sauvage, le hérisson, les oiseaux et des reptiles. L'agriculture est la principale activité économique des populations de la Commune Rurale de Tchadoua. Elle porte sur le mil, le sorgho, le niébé, le souchet, l'arachide et une faible proportion de sésame. Les techniques de cultures sont encore traditionnelles. Mais, quelques ménages moyens et gros producteurs utilisent des outils modernes et des unités de culture

attelée. Presque toutes les terres cultivables font l'objet de mise en valeur. La production agricole reste fortement déterminée par les conditions climatiques et phytosanitaires. Malgré la pression foncière et le manque d'espaces réservés à l'élevage dans plusieurs villages, celui-ci constitue la deuxième activité économique des populations de la Commune Rurale de Tchadoua. Il est pratiqué par non seulement les sédentaires mais aussi et surtout par les nomades. Il est de type extensif, sédentaire ou de type semi intensif (embouche). Les animaux les plus importants élevés sont les bovins, les caprins, les ovins, les asins, les camelins et les équins (MAIDA.S, 2019). Située dans l'ancien bassin arachidier, la Commune de Tchadoua a de tout temps été un grand centre d'échanges des produits agricoles. Le commerce fait partie des traditions de la population car, presque chaque ménage dispose d'au moins un produit agricole ou un animal à vendre au moment où il coûtera plus cher. Les circuits commerciaux s'organisent autour de l'exportation des produits comme l'arachide, le souchet et le niébé. La commune dispose d'un grand marché dans le chef-lieu de la commune et certains marchés secondaires tels que Magami, Zabonmoussou, Dan Bouzou et Wakasso (Figure 1 ci-haut).

Outils et démarches méthodologiques

La démarche méthodologique qui a conduit à la réalisation de cette étude, repose sur la recherche documentaire, les travaux de terrain (entretiens et enquêtes), les traitements et analyses des données. Pour la recherche bibliographique, la documentation consultée a concerné les ouvrages, les thèses, les mémoires, articles scientifiques et les rapports. En plus de ces derniers, l'internet a servi de cadre pour ce présent travail. Cette première partie a servi de base pour l'élaboration de la problématique et la caractérisation de la zone d'étude complétée par les travaux du terrain. Ces travaux ont concerné l'observation sur le terrain, les entretiens semi-directifs, l'enquête par questionnaire et le focus groupe. L'observation a consisté à des visites sur le terrain. En effet, ces dernières ont permis d'observer concrètement le cadre biophysique de la zone d'étude et de découvrir les réalités socio-économiques et foncières de la zone développées par les producteurs dans la production du *Cyperus esculentus*, c'est-à-dire le souchet.

Pour les travaux d'enquête, trois villages ont été retenus à savoir Zabon Moussou à l'Est, Majanguero au Centre et enfin Wakasso au Nord. Le choix de ces villages a été guidé par le statut administratif du village, du poids démographique (supérieur à 1000 habitants), l'ampleur de la culture du souchet et l'importance de la spéculation foncière. L'enquête quantitative a été effectuée à travers un questionnaire adressé aux chefs de ménage. A ce niveau un échantillon de 15% a été retenu au niveau de chaque village. Ce qui fait que sur les 726 ménages que totalisent les trois (3) sites d'enquêtes, 100 ménages repartis en fonction des sites (Tableau 1) ont été choisis de façon aléatoire sur le terrain.

Tableau 6 : Nombre des ménages par village d'étude

Localités	Nombre de ménages	Pourcentage	Echantillon	Ménages enquêtés
Wakasso	197	29,80	15%	30
Mai janguero	276	41,70	15%	42
Zabonmoussou	188	28,50	15%	28
Total	726	100%	15%	100

Source de données : RGP/H, (2012) et travaux du terrain, 2022.

Pour les entretiens semi-directifs, des guides d'entretiens ont été élaborés et adressés aux responsables des services techniques (agriculture et élevage), aux commissions foncières, aux intermédiaires ou courtiers, aux opérateurs économiques, aux autorités administratifs locaux, aux chefs coutumiers, aux leaders religieux et aux élus locaux. Ces entretiens ont permis de recueillir des informations techniques d'ordre général sur le souchet et le foncier.

Pour le traitement des informations recueillies sur le terrain, le dépouillement a été fait avec le logiciel Sphinx pour le questionnaire et manuel pour le guide d'entretien. Ensuite, les données quantitatives ont été transférées sur le logiciel Excel pour la réalisation des graphiques. En ce qui concerne la conception des cartes, la technique de la cartographie assistée par ordinateur avec le logiciel Arc view a été utilisée. En effet, les différents graphiques, tableaux et carte générés par le traitement ont été ensuite analysés et commentés. En fin le logiciel Word a servi pour la saisie de textes.

2. RESULTATS

Les résultats obtenus comprennent l'apport économique de la culture du souchet, l'impact de la culture du souchet sur les transactions foncières et l'impact des transactions foncières dans la Commune de Tchadoua.

Apport économique de la culture

La culture du souchet génère des revenus aux exploitants dans la Commune Rurale de Tchadoua. Cet apport économique est lié d'abord à la rentabilité de culture. La mise en culture de 100 kg de souchet par hectare pouvait produire 400 à 600 kg par hectare. Dans le contexte spécifique de la Commune Rurale de Tchadoua, la culture du souchet occupe environ 60% des terres de culture. Les opérateurs économiques mettent en valeur des centaines d'hectares dans la culture du souchet. Cela atteste le poids de cette spéculation dans la zone.



Photo 3 : Champ du souchet en phase de floraison

Source : Enquêtes terrain, 2021.

Néanmoins, le souchet est une culture « à risque », parce que les pluies, l'amendement, les ennemis de la culture influent significativement dans le rendement de la culture. La mauvaise récolte pouvait intervenir quel qu'en soit le niveau d'investissement. Cependant, l'apport financier que la culture du souchet génère incite les paysans à investir dans cette spéculation. Le cout à la vente du souchet permet à ces exploitants de se faire énormément d'argent d'où l'expansion de cette spéculation. En effet, la dominance du souchet sur le marché est indiscutable. Les principaux marchés connaissent un essor économique lié à la commercialisation du souchet. Il s'agit du marché de chef-lieu de la Commune, de Zabonmouso et Wakasso qui constituent des centres économiques. Ce sont des tonnes du souchet qui sont embarquées dans des gros camions chaque vendredi, jour du marché, en direction du Nigeria, plus grand importateur du souchet (Photo 2).



Photo 4 : Vue des sacs du souchet dans le marché de Tchadoua
Source : Enquêtes terrain, 2021.

Salariat agricole

Dans la zone d'étude, le salariat agricole est une activité courante, génératrice de revenu dans la zone. En effet, les jeunes, femmes, enfants et les paysans sans terres, apportent leurs forces de travail dans les travaux champêtres et sont en conséquence rémunérés. Cette activité leur permet durant le processus de subvenir à leurs besoins. Selon les entretiens, les techniques culturales du souchet de la préparation du champ jusqu'à la récolte exigent des moyens humains. Les travaux manuels comme le désherbage, sont des occasions pour les actifs de monnayer leur force physique. Ils se payent généralement à 200 F pour 2 heures de travail. Aussi, la récolte nécessite surtout beaucoup de femmes pour le tamisage et le vannage. En effet, les revenus tirés par les femmes leur permettent d'être financièrement autonomes et de participer à certaines dépenses familiales. Une fois la récolte terminée, les femmes se lancent dans le glanage. Une pratique qui consiste à ratisser le restant des tubercules de souchet encore dans le sable, ayant échappé au vannage. Cette activité leur permet de gagner jusqu'à 2 à 3 mesures /jour.

Petits exploitants

Il s'agit des personnes (paysans, petits commerçants, petits fonctionnaires, etc.) qui mettent en valeur des lopins de terres pour la culture du souchet. Cette dernière demande beaucoup d'investissements, surtout financiers (tableau II). Néanmoins, ces exploitants se forcent de

cultiver du fait de l'importance des revenus qu'ils gagnent. Cependant, le bénéfice tiré par les producteurs dépend de la qualité de la campagne agricole. Grâce au souchet, les exploitants se procurent des revenus leurs permettant de réaliser de grands œuvres.

Tableau II : Principales dépenses pour un hectare mis en valeur en fonction des variétés

Activités /Produits par ha	Frais (F.CFA)	
	Petit souchet	Gros souchet
Location (Haya)	30000	30000
Préparation du champ	6000	6000
Sous solage (Houdha)	8000	8000
Semence	17000	31000
Semis (chipka)	12000	14000
Désherbage (Tchira)	5000	6000
Autorisation	4000	4000
Soulèvement (Kwartchi)	10000	12000
Tamisage (Raaka)	120000	300000
Eau et nourriture	33500	33500
Mise en sac	2000	3000
Sacs vides	9500	15000
Transport	8000	12000
Engrais	102.000 (300 Kg)	136.000 (400 Kg)
Total dépenses	367000	610500
Revenus de la production	680.000F	1.860.000F
Revenus de la production	313.000F	1.249.500F

Source : Enquête terrain, 2021

Grossistes

Le souchet est un moyen chez les commerçants et les hauts fonctionnaires de tirer d'énormes profits. Ces acteurs sont ceux qui investissent énormément dans la culture du souchet. Le grand domaine de culture appartient en majorité aux douaniers, aux députés, enseignants et commerçants qui s'activent parallèlement à bénéficier des revenus du souchet. Ils cultivent en quantité et stockent leur production aussi longtemps pour gagner beaucoup. Ils sont aussi présents dans la commercialisation, à travers les petits collecteurs ruraux. Ils sont les plus

avantageux par leur stratégie qui consiste à acheter et à stocker pendant la récolte pour attendre les semis ou plus tard avant la prochaine récolte. Grace aux revenus tirés du souchet, les grossistes s'accaparent chaque fois de plus de terres au détriment des petits exploitants. Cela justifie pourquoi des exploitants à Tchadoua détiennent de plus 100 ha. Le souchet leur permette non seulement de s'approprier plus d'espace agricole, mais aussi d'investir dans des grandes maisons, effectuer le pèlerinage et dans le commerce.

Collectivité Territoriale de Tchadoua

La culture du souchet est une opportunité pour la collectivité de collecter d'importantes sommes d'argent sous forme de taxe. Pour chaque sac vendu sur le marché de Tchadoua, il est prélevé 100 F.CFA pour la taxe municipale. Il suffit de parcourir le grand marché de Tchadoua pour se rendre compte des milliers de sacs qui envahissent le marché. Il en est de même pour les autres marchés de la Commune (Zabon Mouso, Wakasso, etc.). Ainsi, selon le responsable de la Commune, les recettes issues des transactions du souchet, contribuent pour environ 55% pour le fonctionnement de la Mairie (salaire, indemnités, déplacements, etc.), et 45% dans les investissements (classes, marchés, etc.).

Investissements réalisés avec l'apport financier de la culture de souchet

La figure 2 montre les investissements réalisés par les exploitants à travers les revenus tirés de la culture du souchet. Il s'agit des investissements agricoles (9%) à travers l'achat des matériaux agricoles. Les producteurs multiplient le nombre d'exploitations (10%), achètent des charrues, des bœufs et tous les moyens leurs permettant d'augmenter davantage leur production. Aussi, à travers ces revenus, les paysans gèrent sans difficultés les activités sociales (35%) qu'il s'agisse des mariages, des baptêmes, des frais de scolarisation, etc. A cela s'ajoute des investissements permettant aux paysans de faire face à la crise alimentaire et financière (28%). Il s'agit de l'achat des vivres et des activités rémunératrices. Les revenus tirés de la culture du souchet permettent aux exploitants de pratiquer l'élevage à travers l'embouche (18%).

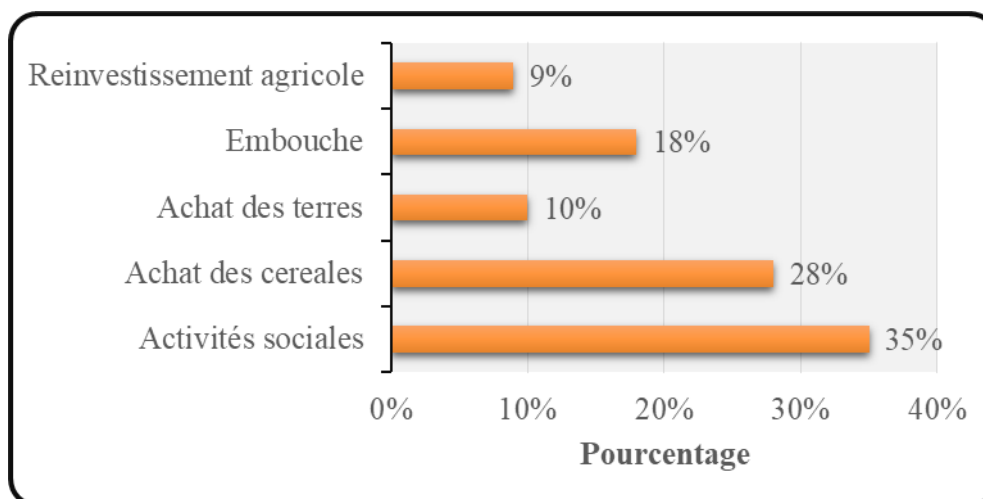


Figure 4: Utilisation des revenus du souchet
Source : Enquêtes terrain, 2021.

Impact de la culture du souchet sur les transactions foncières.

L'expansion de la culture du souchet va de pair avec des modifications des régimes fonciers. L'apport économique du souchet attire les opérateurs économiques dans la commune.

Néanmoins, la terre est le premier facteur productif du souchet dans cette commune densément peuplée avec 192hbts/km² en 2022. Cette ressource convoitée devient progressivement objet de spéculation. Les terres héritées ne suffisent pas, avec le morcellement répétitif de terres consécutives au croît démographique, il faut aujourd’hui impérativement faire recours à l’achat, au gage ou à la location, pour combler cette insuffisance. L’on assiste désormais à l’expansion des transactions marchandes dans la Commune de Tchadoua.

Tableau III : Evolution de la valeur de la terre

Année	1980	1990	2000	2010	2021
Prix d’un hectare	80.000F	150.000F	200.000F	250.000F	700.000F
Location d’un hectare	Gratuit	5.000F	10.000F	20.000	40.000F

Source : Enquêtes terrain, 2021.

Le tableau 3 montre l’évolution de la valeur de la terre dans la Commune de Tchadoua. L’année 1980 est marquée à la fois par la chute de l’arachide et le début de l’expansion de la culture du souchet dans la Commune. L’hectare qui s’achète à 80.000f en 1980, se retrouve à 700.000f en 2021. La location de la terre, récemment apparue s’est retrouvée à 40.000f l’hectare en 2021.

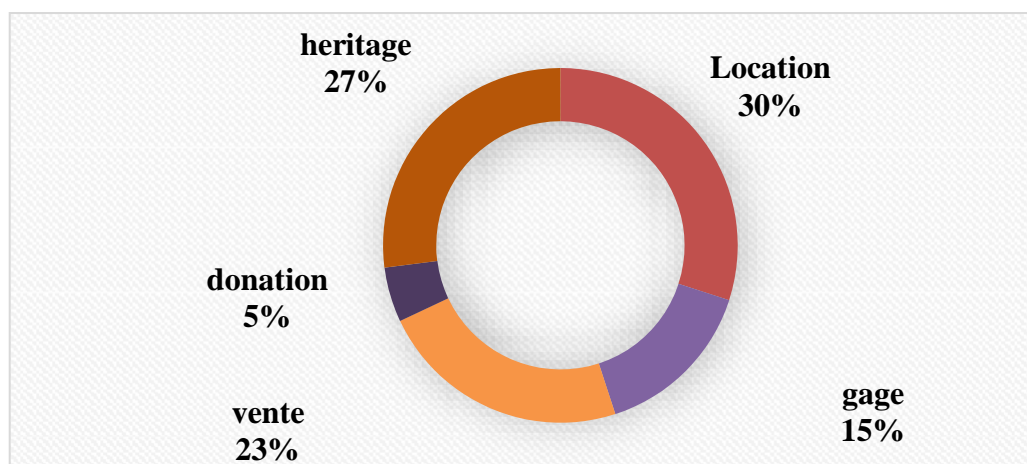


Figure 5 : Mode d'accès à la terre

Source : Enquêtes terrain, 2021.

La figure 3 montre l’importance des transactions marchandes dans la Commune Rural de Tchadoua. Il s’agit d’une disparition progressive des anciens modes d’accès à la terre vers des modes d’accès monétarisés. Parmi les anciens modes d’accès, l’héritage se retrouve concurrencé avec 27%, la donation en disparition avec 5%, enfin le prêt et le défriche ne retrouvent plus leurs places dans le Bassin du souchet. Par contre les transactions marchandes connaissent une évolution avec le développement de la location (30%), la vente (23%) et le gage (15%). La pauvreté est sans nul doute l’un de principal facteur qui pousse les propriétaires terriens à céder définitivement leur patrimoine. La forte demande financière de la culture du souchet fait apparaître des détenteurs des terres qui mettent tout leur patrimoine foncier en location ou à la vente. Les cédants deviennent impuissants face à l’offre financière que proposent les acquéreurs de leurs terres. Mais pour les jeunes, l’exode les pousse à vendre leurs lopins de terre, en pensant pouvoir gagner plus.

Impact des transactions foncières dans la Commune de Tchadoua

Le phénomène de ruée vers les terres agricoles va nécessairement accélérer la disparition de l'agriculture paysanne et le développement de grosses exploitations agricoles utilisant de la main d'œuvre salariée. En effet, les transactions foncières amplifiées par la dislocation des grands domaines familiaux par partage successif, sont les conséquences de ce phénomène d'accumulation des terres. A travers ces transactions, les investisseurs économiques s'approprient de grandes superficies.

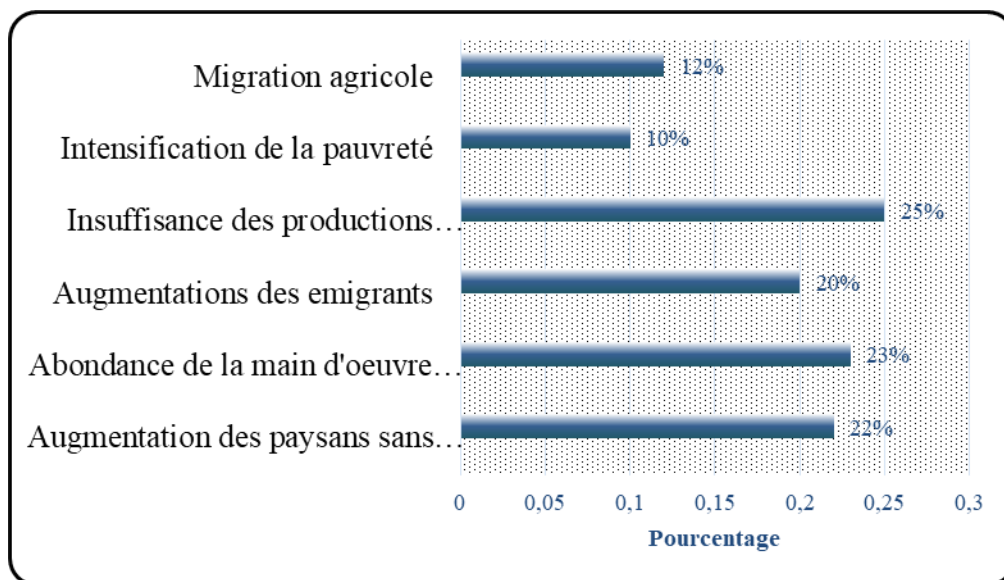


Figure 6 : Principales conséquences des transactions foncières

Source : Enquêtes terrain, 2021.

Les transactions foncières entraînent des expropriations de terres, une utilisation non durable des ressources de production, compromettant ainsi les moyens de subsistance des populations locales d'où l'insuffisance des productions agricoles (25%). L'intensification de cette expropriation a entraîné l'émergence des « paysans sans terre » (22%) réduits au salariat agricole (23%). A cela s'ajoute les migrations agricoles (12%) vers les zones plus éloignées du département de Mayahi et de Dakoro.

3. DISCUSSION

Ancien bassin arachidier, la commune de Tchadoua est reconnue aujourd'hui par l'importance qu'elle donne à la culture du souchet. Dans ce contexte marqué par le croit démographique, la question foncière est au centre de préoccupation dans le monde rural. Beaucoup d'études sur l'apport économique du souchet et les impacts sur la biodiversité ont été réalisées. Cependant à notre connaissance il n'existe pas d'étude sur les impacts de cette culture sur les transactions foncières dans la Commune ; ce qui fait l'originalité de notre travail.

L'analyse des résultats d'enquête montre que la culture du souchet contribue significativement au rayonnement économique de la Commune à travers les réalisations qui s'effectuent grâce aux revenus tirés du souchet. Ces résultats rejoignent ceux de l'étude socioéconomique conduite par Bori et *al* (2018) qui rapportent que l'apport des revenus est la principale raison qui pousse les paysans à s'adonner à cette spéculation. Dans le bassin du souchet, les exploitants procèdent à d'énormes investissements tirés des revenus du souchet. Ceci corrobore les résultats obtenus par Almou (2008) cette culture à une incidence économique certaine sur le niveau de vie des producteurs et commerçants de la région, en témoignent les réalisations issues des bénéfices tirées par ces derniers dans les villages producteurs : maisons en banco ou semi dur, moulins,

engins à deux roues, charrettes, latrines, etc. Ces résultats corroborent ceux de Harou (2022) montre que la culture du souchet contribue à la population à travers le salariat agricole d'améliorer leurs revenus. Aussi, cette spéculation est une opportunité pour la collectivité de collecter d'importantes sommes d'argent sous forme de taxe.

Ces propos complètent ceux rapportés par Lawali et *al* (2011) qui montrent que le blocage foncier né de la forte pression démographique et l'accroissement des enjeux économiques influencent le morcellement excessif des terres et l'individualisation des exploitations agricoles. Cette individualisation favorise par conséquent, l'émergence des spéculations foncières marchandes au profit des opérateurs économiques installés désormais dans une logique d'accaparement de terres.

L'expansion de la culture du souchet entraîne une valorisation des terres agricoles avec une flambée de prix de terre de culture jusqu'à 700.000f l'achat d'un hectare et 40.000f la location d'un hectare en 2021. Ceci complète les résultats de Ousmane (2020) qui montre un morcellement crescendo des terres de cultures dans la commune de Tchadoua avec en moyenne une superficie cultivée de 2,1 ha par ménage soit 0,2 ha par habitant et une monopolisation des terres par les opérateurs économiques locaux ayant pour conséquence une cherté de terres de cultures exprimée par 15,3% des enquêtés.

Le Schéma d'Aménagement Foncier (SAF) du Maradi aboutit aux mêmes résultats à travers le diagnostic sur les espaces agricoles dans la Région de Maradi. Le bilan de 2000 à 2017 sur les transactions foncières établi par les structures du code rural dans la Région de Maradi fait ressortir un taux de 19,45% pour la vente des terres. Cet essor du marché foncier rural a atteint un niveau assez élevé se traduisant par l'apparition de paysans sans terre dont le taux varie de 5 à 30%.

CONCLUSION

L'étude a été conduite dans une Commune Rurale de Tchadoua, ayant une forte densité de population (192 hbts/km²) en 2022 et où la culture du souchet constitue sans conteste la filière la plus prometteuse de la Commune. Le souchet constitue une opportunité aux uns d'assurer tout juste leur subsistance, et aux autres d'importantes investissements autant dans la production du souchet que dans des secteurs économiques (élevage, commerce, foncier, etc.). Les revenus tirés de la culture du souchet sont redistribués d'abord dans les activités sociales (35%) qui regroupent les cérémonies, les frais de scolarisation, les soins de santé et aussi la construction d'habitat. Ensuite ces revenus permettent de faire face à la crise alimentaire (28%) à travers l'achat de vivre. Les grands exploitants multiplient le nombre d'exploitations (10%) et achètent des matérielles d'attelage (9%). Par ailleurs, l'étude ressort que le développement de la filière du souchet va de pair avec un déséquilibre de régime foncier à travers l'expansion des transactions marchandes. La location et la vente deviennent les principaux modes d'accès à la terre grâce à la monétarisation de la terre.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. ALMOU MANI. A (2008) ; « *Exploitation du cyperus esculentus (souchet) : enjeux économique et impact environnemental dans la région de Maradi* », Mémoire de Maîtrise en géographie. Université Abdou Moumouni de Niamey, 85p.
2. BORI.H, TOUDOU.O, MOUMOUNI DAN MAIRO.A ADAM.T (2018) ; « *La culture de souchet (Cyperus esculentus) au Niger : Origine, atouts et contraintes* », Journal of Animal & Plant Sciences. Vol.37, 11p. <http://www.m.elewa.org/JAPS>.
3. BORI.H, ADO.M, DAN GUIMBO.I, ADAM.T (2019); « *Caractérisation agro-morphologique des écotypes du souchet (Cyperus esculentus L) du Niger* », pp.142-154.14p. <http://www.afriquescience.net>
4. BOUBACAR.Y, IBRAHIM BOUZOU.M (2008) ; « *Savoirs locaux et gestion des écosystèmes sahéliens* », Les Cahiers d'Outre-Mer, N°241-242 Vol. 61, 21p.
5. HAROU ABOU.I (2020) ; « *Culture du souchet et spéculation foncière dans la Commune Rurale de Tchadoua (Département d'Aguié/Maradi)* », Mémoire de Master II en géographie et aménagement du territoire. Université de Zinder. 98p.
6. LAWALI.S (2011) ; « *Dynamique des transactions foncières et vulnérabilité rurale au Niger : cas des communes rurales de Tchadoua et Yaouri* », Thèse de doctorat en sciences et gestion de l'environnement, Université de Liège, Liège, 266 p.
7. LAWALI.S, MORMONT.M et YAMBA.B (2014) ; « *Gouvernance et stratégies locales de sécurisation foncière : étude de cas de la commune rurale de Tchadoua au Niger* », pp14.
8. MOUSSA NABABA.O (2020) ; « *Mutations récentes des activités socio-économiques dans la commune rurale de Tchadoua au Niger centre-sud* », Mémoire de Master II en géographie et aménagement du territoire. Université de Zinder. 75p.
9. MAIDA ARGIS (2019) ; « *Perception des impacts de la culture de souchet (Cyperus esculentus L.) sur la dégradation des sols dans le département d'Aguié (Région de Maradi)* », Mémoire de Master II en géographie et aménagement du territoire. Université de Zinder, 76p.
10. ONG PEAMURU (2013) ; « *LE SOUCHET : (Cyperus esculentus) une culture de rente très prometteuse dans la région de Maradi* », 7p.
11. REPUBLIQUE DU NIGER, Conseil régionale de Maradi (2020) ; « *Schéma d'Aménagement Foncier (SAF) de la Région de Maradi* », 148p.
12. SEYNI.H (2000); « *Evolution à long terme des productions agricoles, du système de commercialisation et des prix des produits dans la zone de MARADI* », 43p.
13. WAROUMA.A, LAWALI.S, SAADOU.M (2013) ; « *Investigations relatives à la conception d'un équipement pour le semis et la récolte du souchet (Cyperus esculentus L.) au Niger* »,14p.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

Axe 2 : Economie rurale

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

Axe 3 : Genre et développement rural

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

2. Instructions aux auteurs

Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 10 août au 10 septembre 2022.

Retour d'évaluation : 10 octobre 2022.

Date de publication : 15 décembre 2022.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse: journalgrad35@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.3.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre: (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

Références

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Références bibliographiques Article

dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

Frais d'inscription

Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA).

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs (50.000 F CFA) par envoi RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE** <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77